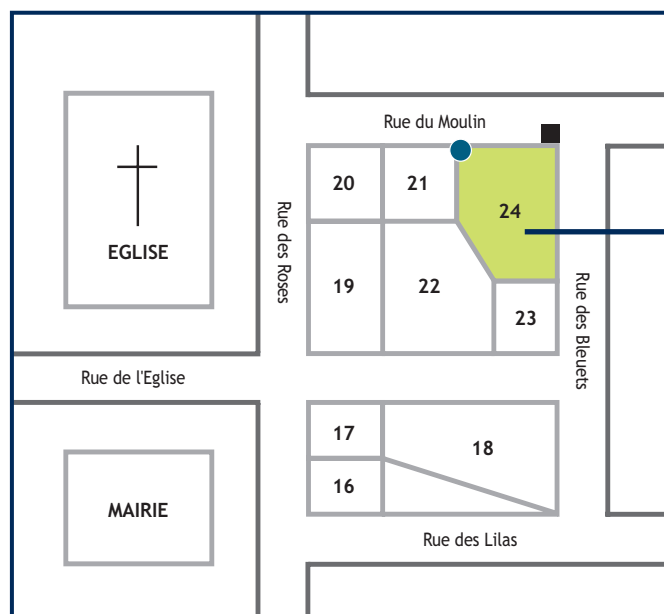


■ Documents à joindre

- Le formulaire de demande
- Le plan de situation* de votre parcelle dans la commune (*disponible à partir d'une carte routière ou du plan de votre commune*)
- Le plan de masse** ou le plan de cadastre disponible au Service Cadastre de votre mairie, avec l'indication de l'emplacement souhaité :
 - du branchement d'eau potable
 - du branchement d'assainissement collectif
 - de votre habitation
 - les cotes précises de l'emplacement du compteur d'eau et du branchement assainissement
 - le niveau de fosse par rapport au terrain naturel existant

* Plan de situation



** Plan de masse

